

## Une motion de censure UMP sera débattue le 20 mars

Par **bulle**, le **12/03/2013** à **15:59**

{{Une motion de censure UMP sera débattue le 20 mars}}

### ***Qu'est ce qu'une motion de censure ?***

Il s'agit d'une procédure par laquelle l'Assemblée nationale engage la responsabilité du gouvernement. Déposée par au moins un dixième des députés, la motion doit être votée à la majorité des membres composant l'Assemblée (seules les voix favorables à la motion sont décomptés) et entraîne la démission de gouvernement.

Pour plus d'infos sur cette motion de censure:

- <http://www.lcp.fr/actualites/politique/145903-cope-motion-de-censure-ump-debattue-le-19-mars>

- [http://www.lepoint.fr/politique/assemblee-nationale-l-ump-va-deposer-une-motion-de-censure-12-03-2013-1638993\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/assemblee-nationale-l-ump-va-deposer-une-motion-de-censure-12-03-2013-1638993_20.php)